



## DÉCISION PRISE EN APPLICATION DES DISPOSITIONS DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

### Délégation faite au Président

**Réf. : P332\_2021**

**Date : 12/10/2021**

**OBJET : OPAH et OPAH de Renouvellement urbain 2016/2021 de Cherbourg-en-Cotentin - Aides aux propriétaires**

### Exposé

Par délibération n°2018-072 adoptée lors de la séance du Conseil du 28 mai 2018, le Conseil d'Agglomération a déclaré d'intérêt communautaire au titre de l'amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire, « l'étude, la mise en place et la coordination des dispositifs d'amélioration de l'habitat, tels que les OPAH et les PIG d'amélioration de l'habitat ». A ce titre, l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) et l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain (OPAH RU) mises en place depuis le 3 octobre 2016 sur la commune de Cherbourg-en-Cotentin sont donc concernées.

Ces dispositifs permettent aux propriétaires occupants et propriétaires bailleurs de bénéficier de subventions accordées par l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (ANAH) dans le cadre de la réhabilitation de leur logement.

En complément de ces subventions, des aides complémentaires leur sont proposées par la Communauté d'Agglomération du Cotentin conformément aux conditions d'éligibilité et des modalités de calcul définies par une délibération cadre du 27 septembre 2018. Dans ce contexte, les propriétaires figurant dans la liste jointe en annexe, sont éligibles à ce dispositif d'aides complémentaires.

**Par ces motifs, le Président de la Communauté d'Agglomération du Cotentin,**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.5211-10,

**Vu** la délibération DEL2021\_101 du 29 juin 2021 portant délégation de pouvoir du Conseil au Bureau et au Président de la Communauté d'Agglomération du Cotentin - Modification n°2,

**Vu** la délibération n°2018-181 du 27 septembre 2018 relative au dispositif d'aides complémentaires de l'OPAH et l'OPAH de renouvellement urbain 2016/2021 sur la commune de Cherbourg-en-Cotentin,

## Décide

- **D'attribuer** les aides complémentaires au profit des propriétaires mentionnés dans la présente décision et en autoriser le versement au vu des justificatifs de dépenses,
- **De dire** que que les crédits afférents, d'un montant total de 8 928 euros, sont inscrits au compte 20422, Idc 75543,
- **D'autoriser** le Vice-Président ou le Conseiller Délégué à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente décision,
- **De dire** que la présente décision peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Caen (par voie postale au 3 rue Arthur Leduc 14000 CAEN ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)) dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de l'accomplissement des formalités de publicité requises.

**Le Président,**

**David MARGUERITTE**

**Annexe à la décision du Président n° - OPAH et OPAH de R  
2016/2021 de Cherbourg-en-Cotentin - Aides aux propriétaires**

Envoyé en préfecture le 13/10/2021  
Reçu en préfecture le 13/10/2021  
Affiché le   
ID : 050-200067205-20211013-P332\_2021-AR

<b>Logements situés sur le secteur de l'OPAH</b>				
<b>Identité du bénéficiaire</b>	<b>Qualité du bénéficiaire</b>	<b>Adresse du logement réhabilité</b>	<b>Nature de l'aide</b>	<b>Montant de l'aide</b>
Andrea BESSELIEVRE	Propriétaire occupant	157 rue Henri Barbusse - 50130 Cherbourg-en-Cotentin	Lutte contre la précarité énergétique: 3% de la dépense subventionnée par l'ANAH (Hors taxe)	500 euros
Karine BIHEL	Propriétaire occupant	166 rue Denis - 50110 Cherbourg-en-Cotentin	Lutte contre la précarité énergétique: 3% de la dépense subventionnée par l'ANAH (Hors taxe)	500 euros
Cyrille BLOT	Propriétaire occupant	7 impasse des Trois Echelles - 50120 Cherbourg-en-Cotentin	Lutte contre la précarité énergétique: 3% de la dépense subventionnée par l'ANAH (Hors taxe)	500 euros
Mohamed EL YAUTI	Propriétaire occupant	137 rue du Vieux Tôl - 50120 Cherbourg-en-Cotentin	Lutte contre la précarité énergétique: 3% de la dépense subventionnée par l'ANAH (Hors taxe)	500 euros
Ludivine GALLET	Propriétaire occupant	25 rue du Grand Large- 50460 Cherbourg-en-Cotentin	Lutte contre la précarité énergétique: 3% de la dépense subventionnée par l'ANAH (Hors taxe)	500 euros
Brenda HERVIEU	Propriétaire occupant	11 rue de l'Alabama - 50130 Cherbourg-en-Cotentin	Lutte contre la précarité énergétique: 3% de la dépense subventionnée par l'ANAH (Hors taxe)	500 euros
Hélène LECOQ	Propriétaire occupant	74 allée Félix Faure - 50120 Cherbourg-en-Cotentin	Lutte contre la précarité énergétique: 3% de la dépense subventionnée par l'ANAH (Hors taxe)	500 euros
Alexandre MESNIL	Propriétaire occupant	45/47 rue de la Paix – 50120 Cherbourg-en-Cotentin	Lutte contre la précarité énergétique: 3% de la dépense subventionnée par l'ANAH (Hors taxe)	500 euros
Meggie PASSILLY	Propriétaire occupant	51 Ter rue de Sennecey - 50100 Cherbourg-en-Cotentin	Lutte contre la précarité énergétique: 3% de la dépense subventionnée par l'ANAH (Hors taxe)	500 euros

**Annexe à la décision du Président n° - OPAH et OPAH de R  
2016/2021 de Cherbourg-en-Cotentin - Aides aux propriétaires**

Envoyé en préfecture le 13/10/2021  
Reçu en préfecture le 13/10/2021  
Affiché le   
ID : 050-200067205-20211013-P332\_2021-AR

Luc ZEBOULON	Propriétaire occupant	29Bis rue du Général de Gaulle - 50110 Cherbourg-en-Cotentin	Lutte contre la précarité énergétique: 3% de la dépense subventionnée par l'ANAH (Hors taxe)	377 euros
Chantal PANIEN	Propriétaire occupant	22 Boulevard de la Hague - 50460 Cherbourg-en-Cotentin	Lutte contre la précarité énergétique: 3% de la dépense subventionnée par l'ANAH (Hors taxe)	500 euros
Jean MONTAGNE	Propriétaire occupant	131 rue Justin Godart – 50110 Cherbourg-en-Cotentin	Lutte contre la précarité énergétique: 3% de la dépense subventionnée par l'ANAH (Hors taxe)	139 euros
Agathe LAVAGNINI	Propriétaire occupant	21 rue Jean Jaurès – 50110 Cherbourg-en-Cotentin	Lutte contre la précarité énergétique: 3% de la dépense subventionnée par l'ANAH (Hors taxe)	500 euros
Nicolas MAGRINI	Propriétaire occupant	20 rue des Hauts Vents – 50470 Cherbourg-en-Cotentin	Lutte contre la précarité énergétique: 3% de la dépense subventionnée par l'ANAH (Hors taxe)	500 euros
Sylvain LEROUX	Propriétaire occupant	100 rue Jean Lebas – 50120 Cherbourg-en-Cotentin	Lutte contre la précarité énergétique: 3% de la dépense subventionnée par l'ANAH (Hors taxe)	500 euros
Séverine GUESDON	Propriétaire occupant	15 rue Sadi Carnot – 50130 Cherbourg-en-Cotentin	Lutte contre la précarité énergétique: 3% de la dépense subventionnée par l'ANAH (Hors taxe)	412 euros
Sophie CLEMENT	Propriétaire occupant	123 rue du Général Leclerc – 50110 Cherbourg-en-Cotentin	Lutte contre la précarité énergétique: 3% de la dépense subventionnée par l'ANAH (Hors taxe)	500 euros
Guillaume PITON	Propriétaire occupant	36 rue Hippolyte de Tocqueville – 50100 Cherbourg-en-Cotentin	Lutte contre la précarité énergétique: 3% de la dépense subventionnée par l'ANAH (Hors taxe)	500 euros
Anne-Laure VERIEN	Propriétaire occupant	19 place Henri Gréville – 50100 Cherbourg-en-Cotentin	Lutte contre la précarité énergétique: 3% de la dépense subventionnée par l'ANAH (Hors taxe)	500 euros